

Journée de formation : Accompagner le déploiement du passeport Educdroit dans l'académie de Clermont-Ferrand

atelier 1

- 9h-9h15 : Présentation du dispositif, Marilyn Dewavrin-Farry, IA-IPR HG
- 9h15-10h15 : A quoi sert le droit ? Quels sont les droits et obligations ? Florence Guillet, professeure d'économie-gestion
- 10h15-11h30 : Présentation Qu'est-ce que la justice ? Aude Habrial CDAD Conseil Départemental d'Accès au Droit PDD
- *Pause*
- 13h-13h30 : Présentation du parcours magistère, Sébastien Bellet
- 13h30-15h45 : ateliers collaboratifs (S. Bellet, JM. Dousson, C. Coston, F. Guillet, CDAD et M. Dewavrin)
- 15h45-16h15 : Débriefing
- 16h15-16h30 : conclusion.

Atelier 1 : A quoi sert le droit ?

En lien avec séance 1. A quoi sert le droit ?

(séance 2h)



Fiche d'animation Atelier 1 (objet de la séance 1) : A quoi sert le droit ? (2h)

Activité 1 : Remue-méninge : 30 minutes

1. Inscrivez sur 4 post-it différents un verbe, une personne, un lieu, un texte qui fait référence au mot droit.
2. Déposez ces post-it dans le nuage de mot ci-dessous.



3. Remédiation pour donner une définition du droit

Le droit c'est

4. Visionner la vidéo « le droit, c'est quoi ? » [Le droit c'est quoi ? - Vidéo EMC | Lumni](#)

-Qu'est ce que le droit d'un pays ?

-Citez un élément qui explique pourquoi le droit est nécessaire au bon fonctionnement d'un pays ?

- Comment s'appelle un accord encadré par le droit que les personnes passent entre-elles ?

Activité 2 : Supports et démarches pour définir ce que sont les règles du droit à partir d'une mise en situation (60 min)

1. Visionnez la vidéo de Rebecca (5min37 s) : https://www.youtube.com/watch?v=y1tch_0Lfz0

2. Répondez aux questions suivantes : (5 min)

- *Qualifiez la situation subie par Rebecca :*
- *Quels dispositifs connaissez-vous pour faire face à cette situation ?*
- *Quel est le rôle du droit face au phénomène du harcèlement ?*

3. Etablissez 3 groupes de travail et choisissez l'étude d'une des 3 thématiques suivantes : (15min)

Groupe 1. Que peut apporter le droit à Rebecca ? Identifier les fonctions du droit

Groupe 2. La loi une source du droit pour protéger Rébecca Etudier le processus d'élaboration de la loi

Groupe 3. Quelles sont les autres sources du droit pour protéger Rébecca? Comprendre la hiérarchie du droit

4. Pour chaque groupe analysez les documents proposés ci-dessous et répondez aux questions:

Groupe 1. Que peut apporter le droit à Rebecca ? Identifier les fonctions du droit.

L'extrait du règlement intérieur d'un collège et les aspects relatifs au harcèlement.

Document 1 : Extraits du règlement intérieur du collège

Le règlement intérieur a pour but de préciser les droits et obligations des élèves [...]. Il met en action les valeurs et principes qui fondent notre société démocratique : la liberté – qui fait de tout individu un être de raison –, l'égalité – dans l'accès aux savoirs et pour l'égalité des chances –, la fraternité – qui affirme la dignité de tous – et la laïcité (Constitution de 1958).

Il favorise un climat de confiance et de coopération entre tous les membres de la communauté scolaire et permet de réguler le fonctionnement quotidien de l'établissement. Il vise également à développer le sens des responsabilités. Enfin, il s'inscrit dans le cadre général de la loi française, à laquelle il ne se substitue pas, mais au contraire se conforme. [...]

Pour chaque établissement d'enseignement scolaire, prévenir et lutter contre le harcèlement est un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative : assurer la sécurité et la

sérénité de tous les élèves et de tous les personnels au collège, c'est transmettre et faire respecter les valeurs essentielles que sont la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue, l'écoute et le respect mutuels.

Tout acte de harcèlement, y compris de cyber-harcèlement, dans et hors l'établissement, pourra donner lieu à l'engagement d'une procédure disciplinaire ainsi qu'à des poursuites judiciaires (nouvel article 222-33-2-3 du code pénal). [...]

Lutte contre le harcèlement

La loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République prévoit que la lutte contre toutes les formes de harcèlement constitue une priorité.

Punitions et sanctions, procédure disciplinaire

Tout fait d'indiscipline, toute transgression ou manquement au règlement intérieur entraîne, selon son caractère de gravité, l'application d'une punition scolaire ou d'une sanction disciplinaire, conformément au décret du 24 juin 2011.

1. Que prévoit le règlement intérieur en matière de harcèlement ?	- -
2. En quoi peut-on dire que le règlement intérieur du collège est une source du droit ?	— — — —

3. Remédiation et complétez en groupe la généralisation suivante *sur les fonctions du droit et les caractères de la règle de droit :*

Rebecca peut s'appuyer sur le droit, car le droit a deux fonctions principales :

Pour qu'une règle soit dite de droit, elle doit avoir trois caractères :

Groupe 2. La loi une source du droit pour protéger Rébecca Etudier le processus d'élaboration de la loi

-Ecouter ce podcast [Comment la Constitution organise la procédure d'élaboration des lois ? pour les 15+ ans | Découvrons notre constitution \(decouvronsnotreconstitution.fr\)](https://www.decouvronsnotreconstitution.fr/)

1.Par qui sont adoptées les lois en France ?

2. Pourquoi les lois peuvent-elles être contrôlées par le Conseil constitutionnel ?

-
-
-

-Etudier ces deux codes de lois et répondez à la question ci-dessous :

Document 3 : Loi n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire (extrait)

Le **code** de l'éducation est ainsi modifié :

« Art. L. 111-6. – Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal [...] »

Document 4 : Article 222-33-2-3 du code pénal (créé par la loi du 2 mars 2022)

Constituent un harcèlement scolaire, les faits de harcèlement moral [...] lorsqu'ils sont commis à l'encontre d'un élève pour toute personne étudiant ou exerçant une activité professionnelle au sein du même établissement d'enseignement.

Le harcèlement scolaire est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsqu'il a causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'a entraîné aucune incapacité de travail.

Les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 75 000 € d'amende lorsque les faits ont causé une incapacité totale de travail supérieure à huit jours.

Les peines sont portées à dix ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque les faits ont conduit la victime à se suicider ou à tenter de se suicider.

3. Où peut-on retrouver les dispositions de la loi du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire ?

4. Remédiation et complétez en groupe la généralisation suivante sur la notion de source de droit et de codification de la loi:

Le harcèlement est puni par la loi. La loi est

Les lois sont codifiées, par exemple :

Groupe 3. Quelles sont les autres sources du droit pour protéger Rébecca? Comprendre la hiérarchie du droit

Document 5 : Extrait de la **Convention internationale** des droits de l'Enfant, adoptée par l'Assemblée générale des **Nations unies** le 20 novembre 1989, signée par la France le 26 janvier 1990 et ratifiée le 7 août 1990

Les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à :

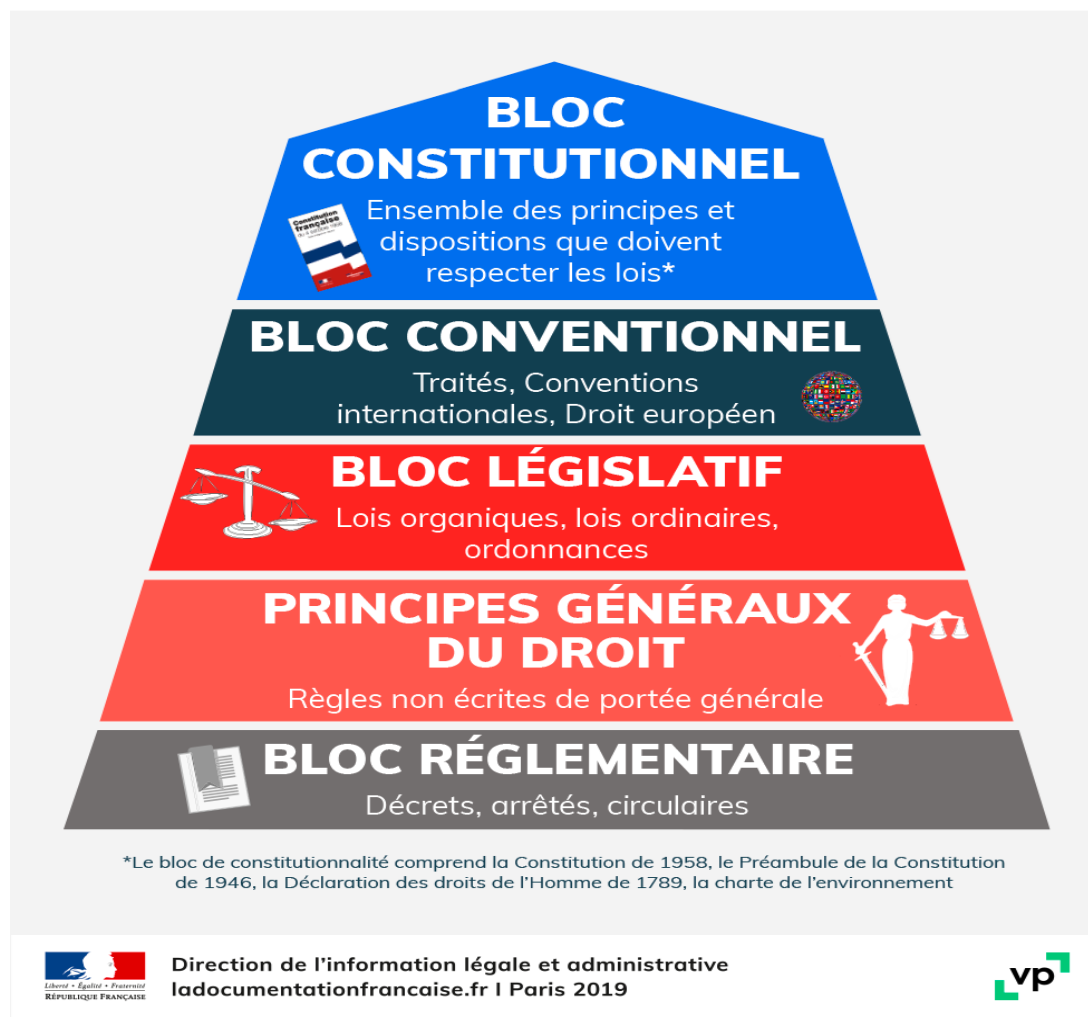
- a - favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- b - inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la **Charte des Nations unies** ; [...]
- d - préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de **tolérance**, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples [...].

1. Par qui a été adopté le texte ci-dessus ? S'applique-t-il en France pour protéger Rebecca ?

2. À quels principes énoncés par ce texte s'oppose le harcèlement dont Rebecca a été victime ?

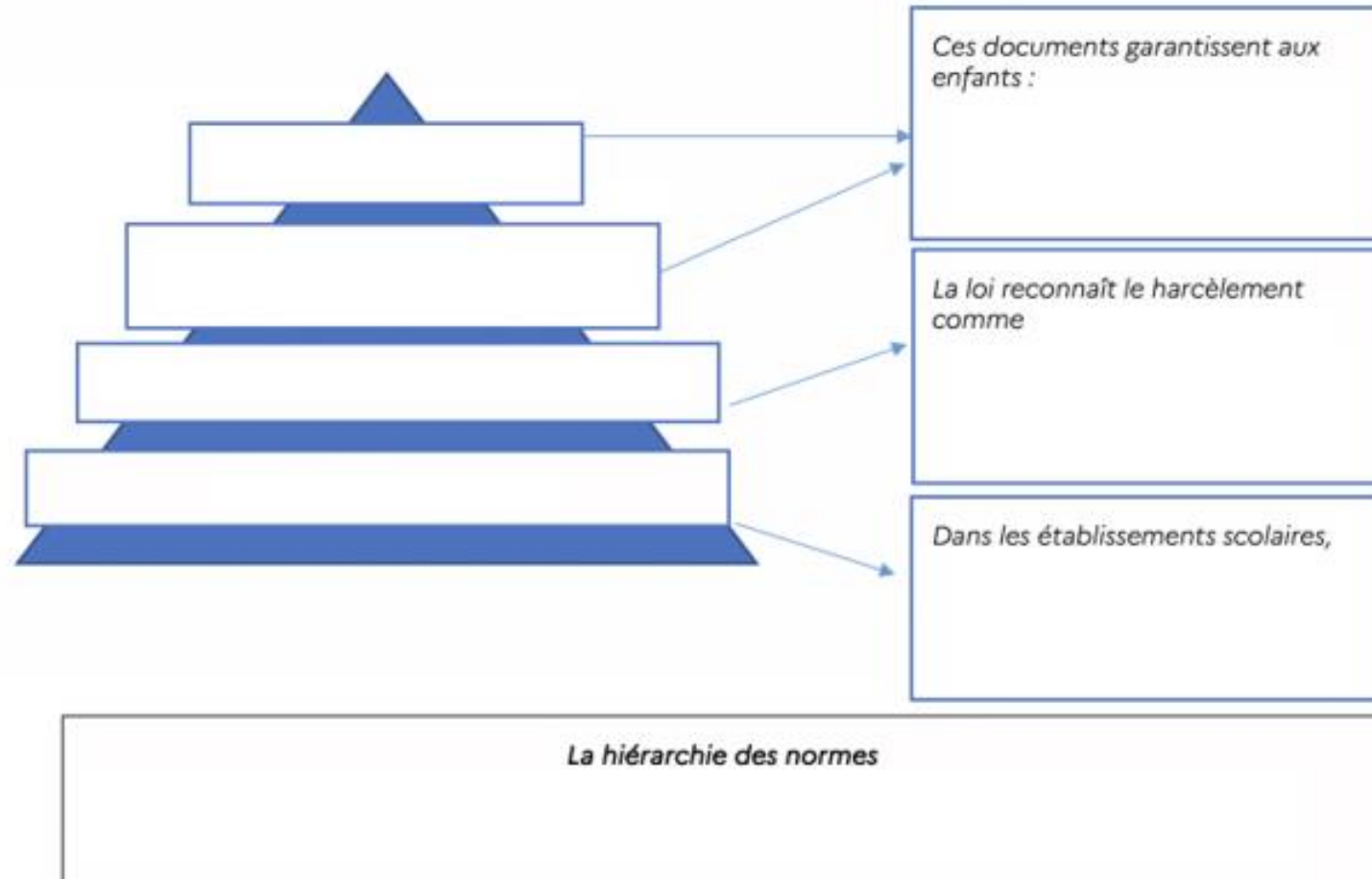
3. Entoure toutes les sources du droit, en lien avec le harcèlement, qui sont citées dans l'ensemble des documents du dossier.

La hiérarchie des normes



4. Remédiation et complétez en groupe la généralisation suivante sur la diversité des sources du droit et à comprendre que les sources du droit n'ont pas la même valeur juridique et sont hiérarchisées :

À retenir



Activité 3 : Connaître les différentes modalités pédagogiques de la séance 3 : construire une tâche finale (15 min)

1. Qu'avez-vous appris ? (schéma de synthèse)



LOGO MISSION

A la fin de toutes vos recherches, vous décidez de vous associer aux membres du conseil de la vie collégienne (CVC) et de concevoir un support de communication (affiche, flyer, podcast, capsule vidéo, etc.) destiné à sensibiliser les collégiens aux règles de droit applicables en matière de lutte contre le harcèlement scolaire.

Vous devez notamment :

- montrer la diversité des sources du droit applicables en matière de harcèlement scolaire en utilisant au moins deux sources de droit différentes dans votre production ;
- montrer comment le droit protège les élèves en matière de harcèlement scolaire.

Exemple : Création d'une carte mentale : bilan de séance/synthèse et différenciation

